



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la MRC, que lors de sa séance ordinaire du 9 avril 2025, le conseil de la MRC de La Haute-Yamaska, conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec, a déplacé la séance ordinaire du conseil prévue le 14 mai 2025 à 13 h, au **13 mai 2025 à 13 h**.

Fait à Granby (Québec), ce 10 avril 2025.

La directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe,

Valérie Leblanc